

Liège demande que la SNCB revoie sa copie !

INFRASTRUCTURES

Le collège n'est pas du tout satisfait du projet de la nouvelle gare Saint-Lambert.

Cette nouvelle gare Saint-Lambert (anciennement du Palais) n'est pas encore sortie de terre mais, déjà, elle fait couler beaucoup d'encre. Et le moins que l'on puisse écrire, c'est que les raisons qui alimentent ce *tapage* sont différentes de celles qui avaient animé les débats relatifs à la gare des Guillemins. Là où cette dernière était jugée *mégalo*, la future gare Saint-Lambert est quant à elle qualifiée d'humble... à l'excès. Même par la Ville de Liège.

Ce lundi soir en effet, l'échevine de l'Urbanisme Christine Defraigne a dévoilé l'avis du Collège, relativement à la demande de permis introduite par la SNCB, pour la transformation de la gare Saint-Lambert. Une gare présentée comme minimaliste, fonctionnelle avant tout et en adéquation avec les nouveaux standards (durables) de la SNCB. Mais les autorités locales, comme de nombreux observateurs, y perçoivent surtout un manque d'ambition.

C'est le chef de groupe CDH, Benjamin Bodson, qui a interrogé l'échevine ce lundi, qualifiant même le projet *"d'un peu gênant"*. Car manquant d'ambition donc, notamment au niveau de la multimodalité avec les vé-

los, et ce, malgré le fait qu'elle était située dans le cœur historique de la ville.

■ Trois remarques transmises

Christine Defraigne a dès lors détaillé les remarques qui seraient transmises au Fonctionnaire délégué de la Région qui, pour rappel, est l'autorité compétente qui délivrera le permis.

"Il y a en effet peu d'ambition au niveau urbanistique et architectural et nous estimons que le projet ne s'inscrit pas dans le contexte historique", a jugé l'échevine qui évoque également cette vigilance *"aux solutions de mobilité"*. *"Nous avons aussi relevé le fait que la largeur des chemements mixtes, piétons et cyclistes, étaient insuffisants"*. En outre, le projet ne prévoirait pas de lien entre la rue de Bruxelles et les voies...

Enfin, une remarque sera également transmise relativement à *"la sécurité des utilisateurs"*. Pour l'échevine et le Collège toujours, *"certaines implantations en recoins"* auraient tendance à amplifier un sentiment d'insécurité aux abords de la gare, un aspect auquel l'échevine de l'Égalité femme-homme dit être particulièrement attentive. *"Nous avons donc bon espoir que le Fonctionnaire délégué soit attentif à nos remarques."*

Marc Bechet



■ La future gare Saint-Lambert, pour laquelle une demande de permis a été introduite début 2021. © D.R.